



A TOUS PNC AF LC



BS 16-09-73

**Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial**

SEPTEMBRE 2016



LES BONHEURS DE L'A380

Le premier A380 a été livré chez Air France en Octobre 2009. La compagnie compte aujourd'hui dans sa flotte 10 de ces appareils. Cependant, depuis sa première mise en ligne, de nombreux PNC nous ont rapporté des problèmes de santé consécutifs à une rotation sur ce type avion (céphalées, saignements de nez, sensations de jambes lourdes, nausées, fatigue accrue...).

Sur cet avion, 10% des PNC sont sujets au mal des montagnes.

C'est la rapidité exceptionnelle de l'ascension de l'A380 qui crée ce mal. L'altitude cabine en croisière atteint 2500 m. A cela s'ajoute un taux d'hygrométrie qui peut descendre à moins de 5%. Il faut savoir que dans toute entreprise française, l'employeur est tenu de prendre des mesures, dès lors que le taux d'hygrométrie sur le lieu de travail atteint 40%.

Quels sont les symptômes du "Mal des montagnes" ?

Le mal aigu des montagnes (MAM) est un syndrome de souffrance, lié à une montée trop rapide en haute altitude, à l'absence d'acclimatation progressive et à une sensibilité personnelle plus ou moins importante en fonction des physiologies de chacun. Ses symptômes se traduisent par des céphalées, des nausées et des vomissements, de l'insomnie, une fatigue générale, une lassitude, des vertiges, des troubles de l'équilibre, une dyspnée et de l'inappétence. Les médecins du travail ne préconisent pas un traitement médicamenteux mais privilégient plutôt un examen complémentaire.

Les PNC ressentant ces symptômes doivent se rapprocher du **service médical d'Air France** qui leur prescrira un examen.

Le Mal Aigu des Montagnes est une maladie fréquente touchant des gens en bonne santé mais exposés à un environnement extrême de haute altitude. Son incidence est variable, mais augmente très rapidement avec l'altitude ; elle serait de 15 % à 2 000 mètres d'altitude et de 60 % à 4 000 mètres.



Le PNC ira se faire dépister à l'hôpital Avicenne de Bobigny par le professeur Richalet dans son service "Mal des montagnes". A l'issue de ces examens approfondis les PNC qui seront diagnostiqués sujets « **au mal des montagnes** » pourront se voir prescrire par la médecine du travail Air France, **une restriction médicale pour cet avion.**

Le coût des examens est entièrement **pris en charge par l'entreprise** et le PNC lors de l'immobilisation sera pris en charge par la compagnie.

Attention : il n'y aura pas de restriction possible sans cette étude à l'hôpital de Bobigny.

Aujourd'hui il existe une mesure de précaution préservatrice de restriction à 2 vols en A380 par mois en alternance.

La médecine du travail Air France souhaite maintenir cette mesure, bien que la DGAC soit contre.

Pour information, la démarche de Boeing est très différente de celle d'Airbus. Les Boeing 787 ont une altitude cabine inférieure, c'est une volonté du constructeur qui s'adapte à sa clientèle et donc aux PN. L'air ne viendra pas des réacteurs mais d'un compresseur écartant ainsi les effets destructeurs et irréversibles du « syndrome aérotoxique ». Les 787 seront également équipés d'humidificateurs.

Toute la presse spécialisée le confirme, l'A380 vole à une altitude cabine inconfortable pour ses occupants, que ce soit pour les passagers ou pour l'équipage de bord. De plus, Il est aberrant qu'il soit programmé sur des escales en altitude telles que MEX et JNB, car cela prolonge durant l'escale les symptômes d'inconfort ressentis à bord.

PNC, faites annoter les RDV pour tout symptôme ressenti sur cet avion et /ou durant l'escale concernée, n'hésitez pas à remplir des REX PNC et déposez-les auprès de votre encadrement !

NOUS CONTACTER : Si vous avez des remontées à formuler ou pour toutes autres questions, vous pouvez contacter vos élus SNPNC CHSCT au 01.49.19.58.18/01.41.56.41.86. La permanence du SNPNC est ouverte tous les jours de 9h00 à 17h00, y compris les week-ends. Vous pouvez également nous contacter via le formulaire de contact sur notre site : www.snpnc.org, ou nous envoyer un message privé via notre page Facebook, Twitter, Instagram ou Google+ : SNPNC AF. Nous sommes là pour vous !

Syndiquez-vous utile ! Suivez-nous : SNPNC AF



www.snpnc.org

**Adhérez
9 € / mois**

Nom :

Grade / secteur :

Prénom :

@ :

Adresse :